



## Compte-rendu de la réunion de rentrée du 13 septembre 2018

Étaient présentes 60 familles sur les 116 que compte l'école.

Le directeur a d'abord souhaité la bienvenue aux présents et surtout aux nouvelles familles. Il a ensuite présenté les différents partenaires ainsi que leur rôle au sein de l'établissement : l'OGEC (Organisme de gestion), la paroisse et l'Association propriétaire "Rhune -Nivelle", EUSKAL HAZIAK qui fédère l'ensemble des écoles bilingues catholiques; l'APEL, Association des Parents d'élèves a été présentée par sa présidente, Mme Velazquez, qu'elle en soit ici remerciée. AG APEL : jeudi 4/10 à 20h30. Rappel KT : Il aura lieu désormais le mercredi matin côté maternelle.

Réunions de rentrée : générale 13/09/18	
Primaire	jeudi 13 septembre
PS/MS/GS Immersion	mardi 18 septembre
PS/MS/GS Mono	vendredi 21 septembre

Le directeur a ensuite présenté notre équipe pédagogique :

Eneko JORAJURIA a pris un 1/4 temps pour travailler à la DDEC pour animer les équipes de maîtres E du département. Il est remplacé cette année par Carole CAPADORA : elle nous aidera, exactement comme le faisait Eneko, à mieux nous occuper des enfants en difficultés.

Josiane AGUERRE, qui s'occupe des TPS/PS/MS+GS l'après-midi en immersion basque, continue à 3/4 temps (elle est présente les lundis, mardis et jeudis). C'est Irmine EMPARAN que vous connaissez tous qui a été nommée suppléante à l'année sur le 1/4 temps, qui assure les vendredis et donc la continuité des apprentissages.

Fanny ITURBURUA enseigne tous les matins aux GS en immersion et tous les après-midis aux CE1/CE2 bilingues.

Isabelle MINDEGUIA, elle, assure le français tous les matins aux CP et a en charge tous les maternelles monolingues + les CP monolingues les après-midis.

Béatrice BERTRAND-PATRE tous les matins avec les maternelles monolingues et assure le français tous les après-midis en CM2.



**Pantxika SOLORZANO** s'occupe des CM1/CM2 bilingues tous les matins et des CP/CE1 bilingues tous les après-midis.

**Sophie THOMAS** travaille les lundi, jeudi et vendredi. Elle enseigne le français tous les matins aux CE1 et tous les après-midis aux CM1. Le mardi, c'est **Nathalie MARTET**, qui prend en charge sa classe cette année.

**Agnès ASTIGARRAGA** assure comme l'an dernier les maths et sciences tous les matins en CM1/CM2 et ma décharge de direction (mardi et vendredi après-midi). Elle complète son plein temps par la décharge de direction de l'école de St-Pée.

**Bernard HOURCADE** enseigne le français aux CE2 tous les matins et les maths aux CE1/CE2 monolingues les lundi et jeudi.

**Organisation et effectifs:** les 7,5 postes de l'école Ste-Marie (**172 élèves** à ce jour Primaire : 107, Maternelle : 65; Bilingues 109, Monolingues 62) se répartiront ainsi:

*(Les cases grisées correspondent aux classes qui ont cours côté maternelle et les blanches à celles qui ont cours côté primaire.)*

POSTES (M)maths/(F)français	MATIN	APRES-MIDI
<i>1-Basque Josiane</i>	<i>TPS / PS / MS (immersion)</i>	<i>TPS / PS / MS / GS (immersion)</i>
<i>2-Basque Fanny</i>	<i>GS (immersion)</i>	<i>CE1/CE2(M)</i>
<i>3-Basque Pantxika</i>	<i>CM1 / CM2 (M)</i>	<i>CP / CE1 (M)</i>
1-Français Béatrice	TPS / PS / MS / GS	CM2 (F)
2-Français Isabelle	CP (F)	TPS / PS / MS (F) /GS/CP (M)
3-Français Beñat	CE2 (F)	CE1 / CE2 (M)
4-Français Sophie	CE1 (F)	CM1 (F)
0,5-Français Agnès	CM1 / CM2 (M)	+ CE1 / CE2 (M) Décharge de Direction 1/4 temps (soit les mardi et vendredi après-midis)

**Les personnels d'éducation et de service:**



E-Mail : [ecolestemarie.ascain@wanadoo.fr](mailto:ecolestemarie.ascain@wanadoo.fr)

- Maïder TELLECHEA: personnel d'éducation intervient les après-midi en informatique. Elle est responsable également de la garderie qu'elle assure le soir. Elle est rémunérée par les OGEC d'Ascain
- Isabelle et Sandra sont AESH, c'est à dire AVS. Elles aident 2 enfants pour lesquels une aide a été accordée par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).
- Pantxo LARROQUET et Laurent ALBISTUR sont les intervenants sportifs municipaux.
- Sophie GALARDI: aide maternelle travaille de 8h15 à 16h30.
- Irmine EMPARAN: 9h - 16h30 aide-maternelle dans la classe de Josiane. Elle est rémunérée par l'OGEC.
- Eztitxu ITURRIA : 9h - 16h30 aide-maternelle dans la classe d'Irmine le vendredi et d'Urrugne où elle complète son plein-temps.
- Nadine GASSANE notre professeur d'anglais a commencé ses cours depuis lundi. Elle est rémunérée par l'OGEC.
- Maite AZARETE reçoit les enfants à la garderie du matin dès 7h30 et s'occupe du ménage après 16h30 côté primaire. Elle est rémunérée par la commune qui est remboursée par l'OGEC.
- Maite, Pantxika et Dominique aident les enfants à la cantine municipale. Elles sont employées municipales. Graxi Mihura aide bénévolement l'équipe de la cantine tous les jours.
- Rosa CAMIO s'occupe du ménage côté primaire avec Maite à raison de 2h par jour. Elle est rémunérée par l'OGEC.
- Béatrice REGNIER qui assure tous les jours le ménage de la maternelle travaille de 16h30 à 19h30. Elle est rémunérée par l'OGEC.

## Quelques informations générales :

\*Site de l'école à découvrir : <https://ecoleascain.fr>

\*Aide : une proposition sera faite aux parents des enfants pour lesquels les enseignants pensent qu'une aide est utile, aide que vous êtes libres d'accepter ou de refuser. Suivant les besoins constatés, d'autres propositions vous seront faites tout au long de l'année.

\*L'étude surveillée a lieu de 16h45 à 17h15 en primaire.

Vous avez été nombreux à inscrire votre enfant pour l'étude surveillée par un enseignant : celui-ci assure une atmosphère de travail, répond aux questions et aide ceux qui en ont besoin ; au vu du nombre d'élèves, il ne peut vérifier le travail de chacun. Ce rôle vous revient : ne le négligez pas et vérifiez chaque soir le cahier de texte et les devoirs de votre enfant.

Les parents venant chercher leur enfant à 17h15 peuvent attendre au portail ou dans la cour. Ceux qui restent à la garderie seront amenés en maternelle après 17h15.

L'étude est gratuite et repose sur le bénévolat de quelques enseignants. Il peut donc arriver que l'enseignante qui l'assure ait un autre engagement (rendez-vous ou réunion), dans ces cas non prévus, les élèves sont amenés côté maternelle à la garderie (qui dans ce cas-là n'est pas comptée jusqu'à 17h15).

\*Evaluations : en ce début d'année, des évaluations sont proposées au sein de plusieurs classes : il ne s'agit pas de classer les élèves, mais de mieux cerner les éventuelles difficultés et pouvoir y répondre le mieux possible. Cette année, les évaluations qui auront lieu d'ici la fin du mois au CP et au CE1 sont nationales.



## \*Rappels pour tous:

L'école est aussi un lieu de dépistage d'éventuelles difficultés de l'enfant: les enseignantes peuvent être amenées à vous proposer un bilan psychologique, orthophonique ou un contrôle visuel ou auditif, c'est pour le bien de votre enfant et pour mieux l'aider.

## \*Cantine :

Les enfants qui ne mangent pas tous les jours à la cantine devront rapporter pour le jeudi la fiche d'inscription de la semaine suivante.

La décision est prise pour 9h et on ne peut la changer dans un sens ou dans l'autre.

Tout enfant mangeant à la cantine doit en respecter le règlement : goûter à tout et manger un peu s'il n'aime pas (on ne peut accepter de laisser sortir un enfant sans rien dans le ventre), respecter le personnel (attitude correcte et polie).

## \*Garderie :

Elle est toujours assurée à l'école maternelle à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30 le soir (Merci de respecter ces horaires). Attention cette année, elle sera assurée dans la classe de Fanny et Isabelle (entrée directement par le portail qui sera ouvert à partir de 7h30 et le soir à partir de 16h30).

Tarifs: au mois : 10 € pour 1 enfant – 15 € pour 2 enfants – 20 € pour 3 enfants  
occasionnelle : 2€ pour 1 enfant - 3€ pour 2 enfants - 4€ pour 3 enfants.

Selon le choix que vous avez effectué, la facture vous sera adressée mensuellement comme jusqu'à présent ou elle sera imputée sur la facture annuelle.

## \* Participation des familles (rappel du règlement financier):

	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
Tarif de base (en €/mois)	24,00 €	42,00 €	54,00 €
Tarif de solidarité (en €/mois)	32,00 €	56,00 €	72,00 €

Comme prévu sur le règlement financier, il ne sera établi qu'une seule facture annuelle. Elle sera envoyée à la fin du mois de septembre. La facture peut se régler après réception de celle-ci :

- par prélèvements mensuels : le 5 de chaque mois sur 10 mois, d'octobre à juillet.

Si vous avez choisi ce mode de règlement pour la 1ère fois ou si les coordonnées bancaires ont changé l'imprimé (mandat de prélèvement SEPA) qui vous a été joint est à remettre à l'école accompagné d'un relevé d'identité bancaire.

- par chèque global pour l'année à l'ordre de « OGEC Sainte Marie » pour le 10 octobre et encaissé le 10 novembre.

- par 3 chèques remis pour le 10 octobre (paiement en 3 fois) qui seront encaissés les 10 novembre, 10 février et 10 mai de l'année scolaire concernée.

## \*Assurance :



E-Mail : [ecolestemarie.ascain@wanadoo.fr](mailto:ecolestemarie.ascain@wanadoo.fr)

Afin d'être sûre de la protection des élèves, l'école a choisi de souscrire une assurance globale « individuelle accident » auprès de "Mutuelle Saint-Christophe Assurances". Celle-ci est comprise dans le montant de la contribution. L'établissement se charge de déclarer à l'assurance tous les accidents qui surviennent dans le temps de la scolarité des élèves.

Bien adaptée aux problèmes spécifiques des écoles privées, cette assurance couvre les dommages subis par votre enfant en tout temps et en tout lieu (en dehors de certaines activités très spécifiques). Elle ne comprend toutefois pas la responsabilité civile, en général incluse dans votre contrat multirisque habitation (voir les garanties offertes par la mutuelle Saint-Christophe sur le dépliant joint).

Attention ! Pour répondre aux obligations légales, la Mutuelle Saint-Christophe ne délivre plus de notice papier et a mis en place une gestion dématérialisée de l'assurance élève.

Chaque parent est invité à se connecter sur :

[www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr) / Espace Parents / rubrique : Informations pratiques pour consulter la notice d'information et formaliser son accord.

Après acceptation, il est possible d'obtenir une attestation en retour.

L'école ne délivrera plus d'attestation d'assurance.

## \*Sécurité :

En primaire : L'entrée et la sortie des élèves s'effectue au portail sécurisé de l'école, au fond de la cour. Les parents venant chercher leurs enfants les attendront à cet endroit. Le portillon sera ouvert et la surveillance assurée le matin à partir de 8h45: les élèves qui arrivent avant doivent aller à l'école maternelle (Maite les accompagne du côté primaire à 8h45). Pour des questions de sécurité, celui-ci sera condamné après 9h. Vous devrez sonner à l'interphone. Le stationnement des voitures se fera obligatoirement sur le parking à côté du cimetière, face au portail de sortie et en aucun cas sur la rue. Les jours de pluie les parents viendront chercher les enfants sous le préau.

En maternelle: Les enfants sont déposés et récupérés au portillon. Pour des raisons de sécurité, celui-ci sera condamné après 9h10. Les retardataires se présenteront sur le côté par la classe de Josiane.

Comme en primaire, les parents sont priés de se garer afin d'éviter les encombrements et de sécuriser la zone.

La place du bus de ramassage doit rester libre le matin, le midi et le soir !!!

Sortie de midi : Tout enfant de maternelle non récupéré à 12h15 sera conduit côté primaire où il sera récupéré par ses parents.

## \*Goûters:

Le matin, seulement (fruits ou une compote). Pas de goûters l'après-midi sauf pour ceux qui restent à la garderie.

## \*Sieste :

Tous les enfants de petite section se couchent ! Les Petites sections (et les Moyens) qui mangent à la cantine seront couchés pour 13h30 en même temps que ceux qui mangent à la maison. Merci de fournir 1 drap housse (140x60) et un plaid ou petite couverture marqués au nom de l'enfant.

Pas de jouets personnels (sauf Doudou pour la sieste)

\*Poux : Vérifier régulièrement la tête de vos enfants et avertissez-nous si nécessaire !

\*Portez de temps en temps une boîte de mouchoirs en papier.



\*Le cahier de liaison ou le cahier de textes doit rester dans le cartable de votre enfant et vous devez signer chaque nouveau papier.

\*Marquer vêtements.

### Activités prévues :

- **Sport** : avec Laurent pour les M.S et G.S tous les jeudis après-midi de 13h30 à 15h. Avec Pantxo pour les CP les vendredi après-midis de 13h30 à 14h30. Les vendredis matins pour les CE/CM de Toussaint à Pâques. **Tenue de sport exigée.**
- **Piscine** : Tous les lundis de 10h20 à 11h dans l'eau à Chantaco ; 1er trimestre (CE1 puis CP au 12/12), 2° trimestre (CM1/CM2 3/01 au 24/03) 3° trimestre (G.S besoin de parents 27/03 au 23/06)

PISCINE 2017 / 2018 Lundi de 10h20 à 11h00	
Du 10 septembre au 10 décembre	CE1(6 séances du 11/09 au 16/10 ) + CP (6 séances du 5/11 au 10/12)
Du 7 janvier au 25 mars	CM1 (10 séances)
Du 1er avril au 24 juin	GS (10 séances)

- **Informatique**: pour tous dès la section des moyens.
- **Anglais** : avec Nadine depuis la GS (5h/semaine frais pris en charge par l'OGEC) .
- **Pelote** avec Iban Hiriart Urruty période 2 et 5 du CP au CM2 le mardi de 9h à 12h.

PELOTE 2018 / 2019 Mardi 9 h à 12 h	
Période 2 (6 séances 6/11-13/11-20/11-27/11-4/12 et 11/12) 9h	CE2 Beñat (20)
Période 2 (6 séances 6/11-13/11-20/11-27/11-4/12 et 11/12) 10h	CM1 / CM2 Pantxika (25)
Période 2 (6 séances 6/11-13/11-20/11-27/11-4/12 et 11/12) 11h	CM1 / CM2 Agnès (18)
Période 5 (6 séances 30/04-7/05-14/05-21/05-28/06 et 4/06) 9h	CE1 Sophie (23)
Période 5 (6 séances 30/04-7/05-14/05-21/05-28/06 et 4/06) 10h	GS Fanny (27 1/2 groupes de 30 mn)
Période 5 (6 séances 30/04-7/05-14/05-21/05-28/06 et 4/06) 11h	CP Isabelle (18)



- **Basket** avec Karine à partir des GS, les vendredis jusqu'à Toussaint, rencontre inter-école.

<b>Basket 2018 / 2019</b>			
<b>Période 1 : 4 séances du vendredi 21/09 au 12/10</b>			
<b>+ rencontre semaine du 19/10</b>			
9h à 10h	CM1 / CM2 Agnès (18)	13h30 à 14h30	GS Irmine et Isabelle (27)
10h à 11h	CM1 / CM2 Pantxika (25)	14h30 à 15h30	CE1 / CE2 Agnès + CE1 Pantxika (24)
11h à 12h	CP Isabelle (18)	15h30 à 16h30	CE1 / CE2 Fanny (19)

- **Communauté de communes** Projet de spectacles : tout au long de l'année 4€ + bus gratuit.

## 1er Trimestre

- **Photographe** : C'est le jeudi prochain 20/09. Vous recevrez les pochettes après Toussaint. Personne n'est obligé de prendre les photos proposées.
- **Sortie Adina : mi-décembre.**
- **Cycle Basket** : le vendredi toute la journée jusqu'à Toussaint de la GS au CM2. Tournoi prévu en fin de période avec les écoles de Sare et St-Pée.

## 2ème Trimestre

**Patinoire** : en attente de réponse de la patinoire ... Si impossibilité, un cycle équitation (poney) sera proposé aux MS.

## 3° Trimestre

### Classe d'environnement en Gironde.

- **Kermesse-Fête de l'école** : le **dimanche 30 juin**. A marquer sur son agenda !

Cette réunion a été suivie par des réunions de classe des enseignants en primaire. Si vous n'avez pu y assister, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'enseignant concerné.

Bien cordialement,  
B.Hourcade.